

VOUS INFORME QUE CE DOCUMENT FAIT L'OBJET D'UNE PROCEDURE DE

SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

Le présent document est établi en un (1) exemplaire original signé par voie électronique par chacune des parties, qui ont consenti à l'utilisation de ce procédé et reconnu comme totalement valable ledit procédé de signature.

La version numérique de ce document a une valeur juridique probante complète, sa re-matérialisation sur papier n'est pas nécessaire.

La signature électronique vaut signature de **toutes les pages** et en conséquence remplace le **paraphe** de chacune des pages.

Les Parties reconnaissent que le procédé technique de signature électronique mis en œuvre permet de garantir et constituer la preuve de (i) l'identification du signataire du document, (ii) la préservation de l'intégrité de son contenu. Les Parties renoncent expressément à contester la recevabilité, la validité et la force probante de la signature électronique du présent document.

Les Parties conviennent que l'acte signé ce jour (i) constituera l'original dudit acte (ii) constituera une preuve par écrit, au sens des articles 1364 et suivants du Code civil, pouvant être valablement opposée aux Parties (iii) sera susceptible d'être produit en justice en cas de litige.

Les Parties reconnaissent enfin que le présent document signé par voie électronique sera le cas échéant admis comme original devant les tribunaux et fera la preuve des contenus qu'il contient, preuve recevable, valable et opposable entre les Parties, de la même manière, dans les mêmes conditions et avec la même force probante qu'un document qui revêt une signature manuscrite, conformément aux articles 1356, 1366 à 1368 du Code civil.

Les signataires ci-dessous ont signé numériquement :

3CI
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 27, rue du Vivier, 49360 MAULEVRIER

Les soussignés :

Madame Céline HUGO, demeurant 15 rue de l'Etoile, 49280 LA SEGUINIERE,

Madame Charlène HUMEAU, demeurant 15 rue de l'Etoile, 49280 LA SEGUINIERE,

Monsieur Cyril HUMEAU, demeurant 27, rue du Vivier, 49360 MAULEVRIER,

Madame Isabelle HUMEAU, demeurant 27 rue du Vivier, 49360 MAULEVRIER,

agissant en qualité de seuls associés de la société 3CI, société civile immobilière au capital de 1 000 euros, dont le siège est 27, rue du Vivier, 49360 MAULEVRIER,

Après avoir exposé qu'une société a été constituée entre eux aux termes d'un acte sous signature privée en date de ce jour,

Nomment en qualité de cogérants de la Société pour une durée illimitée :

Madame Céline HUGO,
Née le 10 octobre 2002 à CASABLANCA (Maroc),
De nationalité française,
Demeurant 15 rue de l'Etoile, 49280 LA SEGUINIERE

Et

Madame Isabelle Jeanne, Thérèse HUMEAU
Née COUTANT le 11 décembre 1973 à CHOLET (49),
De nationalité française,
Demeurant 27 rue du Vivier, 49360 MAULEVRIER

Les cogérants disposent, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

Toutefois, à titre de règlement intérieur, et sans que ces limitations soient opposables aux tiers, la gérance ne pourra sans y avoir été autorisée au préalable par une décision ordinaire des associés, acheter, vendre ou échanger tous immeubles, acquérir et céder toute mitoyenneté, stipuler et accepter toutes servitudes, contracter tous emprunts pour le compte de la Société autres que les découverts normaux en banque, consentir toutes hypothèques et autres garanties sur les actifs sociaux.

Madame Céline HUGO et Madame Isabelle HUMEAU acceptent les fonctions de cogérants qui viennent de leur être confiées et déclarent n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de les empêcher d'exercer ce mandat.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Signé par voie électronique

Madame Céline HUGO

Madame Charlène HUMEAU

Monsieur Cyril HUMEAU

Madame Isabelle HUMEAU